



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.02.2011

Révision: 21.02.2011

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** KEIM Craies-Silicates
- **Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
- **Emploi de la substance / de la préparation** Pastels
- **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
KEIM Nederland B.V.
Dukdalfweg 26
NL--1332 BM Almere
Téléphone: 0031 (0)36 53 20 620
Téléfax: 0031 (0)36 53 20 030
Url: <http://www.keim.nl>
- **Service chargé des renseignements:**
Kees Mylanus
Téléphone: 0031 (0)36 53 20 620
E-Mail: info@keim.nl
- **Numéro d'appel d'urgence:**
GBK Gefahrgut Büro GmbH
Emergency number: +49(0)6132/84463

2 Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE** néant
- **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**
Néant.
- **Système de classification:**
La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.
- **Éléments d'étiquetage**
- **Marquage selon les directives CEE:**
La substance n'est pas soumise à l'obligation de marquage selon la dernière version en vigueur de la "Directive générale CEE de classification des préparations".
Les mesures de prudence habituelles doivent être observées en cas de manipulation de produits chimiques.
- **Autres dangers**
- **Résultats des évaluations PBT et vPvB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

3 Composition/informations sur les composants

- **Caractérisation chimique:** Mélanges
- **Description:** Pastels au silicate à base de pigments minéraux et de charges minérales
- **Composants dangereux:** néant



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.02.2011

Révision: 21.02.2011

Nom du produit: KEIM Craies-Silicates

(suite de la page 1)

4 Premiers secours

- **Description des premiers secours**
- **Remarques générales:**
Nous recommandons de présenter cette fiche de sécurité au médecin.
Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Après inhalation:** Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
- **Après contact avec la peau:**
Laver immédiatement à l'eau savonneuse et bien rincer.
En cas d'irritation persistante de la peau, consulter un médecin.
- **Après contact avec les yeux:**
Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières et consulter un médecin.
- **Après ingestion:**
Rincer la bouche et boire ensuite abondamment.
Ne pas faire vomir, demander d'urgence une assistance médicale.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction**
- **Moyens d'extinction:**
Le produit ne s'enflamme pas, adapter les mesures d'extinction à l'incendie environnant.
- **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**
Peut être dégagé en cas d'incendie:
Dioxyde de silicium (SiO₂)
- **Conseils aux pompiers**
- **Équipement spécial de sécurité:** Aucune mesure particulière n'est requise.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**
Veiller à une aération suffisante.
Éviter la formation de poussière.
Ne pas inhaler les poussières.
Éviter le contact avec la peau et les yeux.
- **Précautions pour la protection de l'environnement:**
Aucune mesure particulière n'est requise.
- **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**
Protéger de l'eau.
Recueillir par moyen mécanique.
Éliminer la matière collectée conformément au règlement.
Nettoyer soigneusement les surfaces contaminées.
- **Référence à d'autres sections**
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

BE

(suite page 3)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.02.2011

Révision: 21.02.2011

Nom du produit: KEIM Craies-Silicates
--

(suite de la page 2)

7 Manipulation et stockage

- **Manipulation:**
- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Eviter le contact avec la peau ou les yeux.
Equipement de protection individuelle voir le chapitre 8. Suivre les consignes légales de protection et de sécurité.
Eviter la formation de poussière.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Le produit n'est pas inflammable.
- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:**
Conserver dans les emballages d'origine dans un endroit frais et sec.
- **Indications concernant le stockage commun:** Pas nécessaire.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Protéger contre l'humidité de l'air et contre l'eau.
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
- **Classe de stockage:** 13

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.
- **Paramètres de contrôle**
- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**
Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.
- **Remarques supplémentaires:**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **Contrôles de l'exposition**
- **Equipement de protection individuel:**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Nettoyer le vêtement souillé en aspirant; ne pas souffler, ni broser.
Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau.
Ne pas inhaler la poussière, la fumée, le nuage.
- **Protection respiratoire:**
N'est pas nécessaire si la pièce dispose d'une bonne ventilation.
Pour les matières en suspension ou la formation de poussières
Filtre P1
- **Protection des mains:**
Gants de protection recommandés.
Pour éviter des problèmes de peau, réduire le porter des gants au minimum indispensable.
- **Matériau des gants**
Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.
- **Temps de pénétration du matériau des gants**
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

(suite page 4)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.02.2011

Révision: 21.02.2011

Nom du produit: KEIM Craies-Silicates

(suite de la page 3)

- **Protection des yeux:** Porter des lunettes de protection contre les poussières.
- **Protection du corps:** Vêtements de travail protecteurs

9 Propriétés physiques et chimiques

· Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

· Indications générales

· Aspect:

· Forme:	Solide
· Couleur:	Divers, selon la teinte
· Odeur:	Faible, caractéristique

· **valeur du pH:** Non applicable.

· Changement d'état

· Point de fusion:	Non déterminé.
· Point d'ébullition:	Non déterminé.

· **Point d'inflammation:** Non applicable.

· **Auto-inflammation:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· **Danger d'explosion:** Le produit n'est pas explosif.

· **Densité:** Non déterminée.

· **Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:** Insoluble

10 Stabilité et réactivité

· Réactivité

· Stabilité chimique

· Décomposition thermique/conditions à éviter:

Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

· Produits de décomposition dangereux:

Pas de produits de décomposition dangereux en cas de manipulation et de stockage corrects.

11 Informations toxicologiques

· Informations sur les effets toxicologiques

· Toxicité aiguë:

· Effet primaire d'irritation:

· **de la peau:** Le contact fréquent et prolongé avec la peau peut provoquer des irritations.

· **des yeux:** Les poussières du produit peuvent produire une irritation passagère des yeux.

· En cas d'inhalation:

Le dépassement des „Valeurs limites générales de poussières“ peut provoquer, comme dans le cas de poussières inertes, une surcharge mécanique des voies respiratoires.

· **En cas d'ingestion:** Irritation possible.

· **Sensibilisation:** Aucun effet de sensibilisation connu.

(suite page 5)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.02.2011

Révision: 21.02.2011

Nom du produit: KEIM Craies-Silicates

(suite de la page 4)

- **Indications toxicologiques complémentaires:**

Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE de classification des préparations, le produit n'est soumis à aucune obligation de marquage.
En cas de manipulation et d'utilisation conformes, le produit n'a aucun effet nocif pour la santé selon notre expérience et les informations dont nous disposons.

12 Informations écologiques

- **Toxicité**

- **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.

- **Autres indications écologiques:**

- **Indication AOX:**

En raison des composants qui ne contiennent pas d'halogènes organiques, le produit ne contribue pas à la charge AOX de l'eau.

- **Indications générales:**

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

- **Résultats des évaluations PBT et VPVB**

- **PBT:** Non applicable.

- **vPvB:** Non applicable.

13 Considérations relatives à l'élimination

- **Méthodes de traitement des déchets**

- **Recommandation:** Eliminer selon les réglementations locales.

- **Catalogue européen des déchets**

08 01 12	déchets de peintures ou vernis autres que ceux visés à la rubrique 08 01 11
----------	---

- **Emballages non nettoyés:**

- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

- **Produit de nettoyage recommandé:** Eau, éventuellement avec des produits de nettoyage

14 Informations relatives au transport

- **Transport par terre ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier):**

- **Classe ADR/RID (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train):** -

- **Transport maritime IMDG (ordonnance sur le transport de produits dangereux):**

- **Classe IMDG:** -

- **Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR:**

- **Classe ICAO/IATA:** -

- **Précautions particulières à prendre par l'utilisateur** Non applicable.

(suite page 6)



Fiche de données de sécurité selon 1907/2006/CE, Article 31

Date d'impression : 21.02.2011

Révision: 21.02.2011

Nom du produit: KEIM Craies-Silicates

(suite de la page 5)

- **Indications complémentaires de transport:**
N'est pas un produit dangereux selon les directives de transport.

15 Informations réglementaires

- **Évaluation de la sécurité chimique:**
Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Service établissant la fiche technique:** Service Sécurité Produits
- **Contact:** Madame Popescu

BE